

Pas de vérité des coûts dans le transport européen de marchandises

Le 15 décembre, le Parlement européen a adopté la directive Eurovignettes, relative à la tarification des poids lourds pour l'utilisation de certaines infrastructures. [Page 1](#)

Récoltes de signatures contre les excès du trafic en Europe

Dans le cadre d'un manifeste Transports, différentes organisations de protection de l'environnement et associations de citoyens s'engagent en faveur d'une politique des transports européenne respectueuse des hommes et de l'environnement. [Page 2](#)

La Convention des Carpates en vigueur

La Convention des Carpates est entrée en vigueur le 4 janvier après sa ratification par le quatrième Etat signataire, la Hongrie. La Slovaquie, la Tchéquie et l'Ukraine, elles aussi, ont déjà ratifié la Convention. [Page 3](#)

Pas de vérité des coûts dans le transport européen de marchandises

Le 15 décembre, le Parlement européen a adopté la directive Eurovignettes, relative à la tarification des poids lourds pour l'utilisation de certaines infrastructures. De nombreuses organisations écologistes, dont par exemple l'Initiative Transport Europe, sont déçues par cette nouvelle directive. La procédure législative peut être considérée comme terminée car les ministres des transports vont approuver sans modification le compromis actuel entre le Parlement européen et le Conseil de l'Europe.

Les coûts externes du transport, induits par exemple par les dommages à la santé et à l'environnement, ne sont toujours pas pris en compte dans la taxe, et ce bien que la Commission des transports du Parlement ait encore défendu une position relativement progressiste en novembre 2005. La mise en œuvre de ces idées a été remise à plus tard sur la pression du Conseil des ministres. Certes, la Commission européenne doit présenter d'ici 2008 un modèle de calcul pour l'intégration des coûts externes, mais il n'y a aucune garantie que ce modèle sera alors introduit.

Dans la directive, on renonce à fixer pour le montant de la taxe une limite inférieure fondée sur des critères écologiques. Les camions légers pesant jusqu'à 12 tonnes sont entièrement exemptés du paiement de la taxe. C'est en 2012 seulement que les poids lourds dès 3.5 tonnes devront s'acquitter de redevances et différentes exceptions sont déjà prévues.

Pour pouvoir faire face au problème du trafic de déviation, la directive prévoit la possibilité d'introduire ultérieurement un péage sur d'autres routes que les réseaux transeuropéens. En outre, il serait possible de fixer différents taux de taxation. Des suppléments allant jusqu'à 25% sont envisageables dans les zones sensibles (régions de montagne et agglomérations). Un échelonnement de la taxe en fonction de classes d'émissions EURO ou d'heures de jour et de nuit est également possible dans une certaine mesure. Une affectation précise des recettes n'est pas prévue.

Sources et infos :

http://www.europarl.eu.int/omk/sipade3?SAME_LEVEL=1&LEVEL=2&NAV=S&DETAIL=&PUBREF=-//EP//TEXT+TA+P6-TA-2005-0516+0+DOC+XML+V0//FR (de/fr/it/sl/en)
http://www.ite-euro.com/fr/newsletter_2005-73.htm (de/fr/it/en)

Sommaire

Pas de vérité des coûts dans le transport européen de marchandises [1](#)

Récoltes de signatures contre les excès du trafic en Europe [2](#)

La Charte européenne des produits agroalimentaires de montagne de qualité [2](#)

La station suisse de Crans-Montana ne veut plus être une ville fantôme [2](#)

La province du Trentin reçoit le Prix solaire européen 2005 [2](#)

La Convention des Carpates en vigueur [3](#)

Manifestation „Efficience énergétique et sécurité de la construction dans les Alpes“ [3](#)

Du bois suisse FSC pour Harry Potter [3](#)

Master international en architecture du paysage . [3](#)

Divers [4](#)

Agenda [4](#)

Oh!... [4](#)

Récoltes de signatures contre les excès du trafic en Europe

Dans le cadre d'un manifeste Transports, différentes organisations de protection de l'environnement et associations de citoyens - telles que l'Initiative des Alpes en Suisse, Mountain Wilderness France ou Legambiente en Italie - s'engagent en faveur d'une politique des transports européenne respectueuse des hommes et de l'environnement. Ce manifeste en quatre langues a été lancé en juillet 2005 à Servoz/F et une récolte de signatures est actuellement en cours. Les points essentiels de ce texte concernent le transfert du trafic de marchandises sur le rail et les voies d'eau, la mise en œuvre de la vérité des coûts dans les transports ou l'introduction d'une bourse de transit alpin. De plus, ce manifeste demande un débat public international sur la politique des transports, intégrant les citoyens et citoyennes.

En plus de cette insatisfaction à l'égard de la politique européenne des transports, on constate un mécontentement grandissant en France face au développement du trafic de loisirs motorisé en dehors des routes. Plus de vingt organisations nationales ainsi qu'un grand nombre d'associations régionales et locales de même que des particuliers ont déjà signé une pétition demandant une application conséquente des lois concernant la pratique des sports motorisés en dehors des routes. Téléchargement du manifeste et de la pétition : <http://www.ite-euro.com> (de/fr/ir/en), <http://petition.stmedd.free.fr> (fr)

Le lobby des sports motorisés réagit violemment aux revendications demandant une application conséquente des lois et davantage de restrictions.



© <http://france.mountainwilderness.org>

La Charte européenne des produits agroalimentaires de montagne de qualité

La „Charte européenne des produits agroalimentaires de montagne de qualité“ a été signée le 7 décembre 2005 au Parlement européen, à Bruxelles. Les signataires, dont différentes organisations françaises, italiennes, suisses et slovènes, s'engagent à protéger les produits de montagne de qualité et à promouvoir leurs ventes. Cette charte, lancée par Euromontana dans le cadre d'un projet européen, doit offrir aux agriculteurs et aux entreprises de montagne de meilleures opportunités pour la vente de leurs produits de qualité et permettre aux activités économiques de s'appuyer sur une agriculture viable. Il s'agit d'adapter des méthodes de certification insuffisantes à la problématique spécifique de l'identification des produits de qualité provenant de régions de montagne et de favoriser ainsi une valorisation de ces productions. Un soutien dans le domaine du savoir-faire ainsi qu'une aide économique sont également nécessaires et ils constituent une reconnaissance d'un mieux-être dont bénéficie la société tout entière.

Infos: <http://www.mountainproducts-europe.org> (en/fr/it)

La station suisse de Crans-Montana ne veut plus être une ville fantôme

Crans-Montana, une destination touristique valaisanne (CH) bien connue, se bat contre la problématique des lits „froids“ et inoccupés. La station dispose de 40'000 lits touristiques, qui ne génèrent toutefois que 21 millions de francs suisses par année de chiffre d'affaires pour les remontées mécaniques, soit à peine 350 euros par lit. Pendant ce temps, les logements de vacances désertés surchargent les infrastructures communales et touristiques et portent atteinte au paysage. Pour faire face à ce problème, les six communes de la région ont adopté pour 2006 un moratoire qui interdit, dans une vaste zone, la construction de résidences non louées. Un règlement juridique définitif est visé.

La structure d'hébergement à Crans-Montana est défavorable du point de vue de l'économie touristique : pendant les vingt dernières années, le nombre de lits d'hôtels est retombé de 3'500 à 2'500. Seuls 6'000 des lits de résidences secondaires sont loués périodiquement et 7'000 lits sont impossibles à louer en raison du mauvais état des résidences.

Source : Le Nouvelliste 17.12.2005

La province du Trentin reçoit le Prix solaire européen 2005

Depuis plus de 25 ans, la province italienne du Trentin s'engage activement en faveur des énergies renouvelables, ce dont elle vient d'être récompensée par EUROSOLAR, l'Association européenne pour les énergies renouvelables. Chaque année depuis 1994, cette association attribue ses Prix solaires à des initiatives et à des projets exceptionnellement novateurs concernant le recours à des énergies renouvelables dans différentes catégories.

EUROSOLAR a considéré la région du Trentin comme un exemple de promotion réussie des énergies renouvelables sur le plan régional. En plus de conditions déjà favorables à la production d'hydroélectricité, d'importants efforts politiques ont été consentis dans le Trentin depuis 1980 pour ancrer l'efficacité énergétique et la promotion des énergies renouvelables sur le plan légal comme dans la société.

Source et infos : <http://www.eurosolar.org/new/de/esp2005.html> (de/en)

La Convention des Carpates en vigueur

La Convention des Carpates est entrée en vigueur le 4 janvier après sa ratification par le quatrième Etat signataire, la Hongrie. La Slovaquie, la Tchéquie et l'Ukraine, elles aussi, ont déjà ratifié la Convention, au contraire de la Pologne, de la Roumanie, de la Serbie et du Monténégro. La première conférence des parties contractantes est prévue en juin. Des décisions y seront prises concernant le futur programme de travail de la Convention.

La Convention des Carpates a été développée sur le modèle de la Convention alpine et en collaboration avec elle, différents pays alpins lui ayant apporté leur soutien. Le secrétariat de la Convention se trouve actuellement à Vienne et ses activités sont coordonnées par l'UNEP, le programme en faveur de l'environnement des Nations Unies. La Convention des Carpates a pour but de concilier la satisfaction des besoins économiques de la population et la protection de l'environnement. Environ 18 millions de personnes vivent aujourd'hui dans les Carpates.

Sources et infos : <http://www.carpathianconvention.org/index.htm> (en),
<http://www.unep.org/Documents.Multilingual/Default.asp?DocumentID=467&ArticleID=5072&I=en> (en)

Les Carpates accueillent près de 200 espèces végétales uniques.



© Derková M.

Manifestation „Efficience énergétique et sécurité de la construction dans les Alpes“

Les 9 et 10 mars 2006, une manifestation - consacrée aux dangers naturels et à l'aménagement du territoire ainsi qu'à la construction passive et à faible consommation énergétique, au moyen de matériaux régionaux - aura lieu à Hittisau dans le Bregenzer Wald/A. Cette conférence entend préciser dans quelle mesure la construction et les assainissements énergétiquement efficaces peuvent contribuer à la protection du climat. La question de la sécurité dans la planification et la construction face aux dangers naturels (d'ailleurs en augmentation) sera également au centre du débat.

Outre des exposés, cette manifestation en langue allemande proposera une excursion pour la visite de projets au Vorarlberg. Des exemples de projets autrichiens seront également présentés dans le cadre d'un „marché des possibilités“. Une brochure sera également fournie. Elle comprendra de nombreuses informations de fond ainsi que des exemples et mentionnera les références de personnes de contact, des directives promotionnelles et les conditions cadres sur le plan juridique pour la construction énergétiquement efficace. Les contributions à la conférence y figureront également. Cette manifestation est organisée par CIPRA-Autriche et l'Alliance pour le climat du Vorarlberg.

Infos et inscription : http://www.cipra.org/d/nationale_cipras/oesterreich/pdf/TagungHittisau.pdf (de)

Du bois suisse FSC pour Harry Potter

Le dernier volume en anglais des aventures de Harry Potter a été imprimé en grande partie sur du papier certifié FSC provenant des Alpes suisses. L'abréviation FSC signifie Forest Stewardship Council et elle garantit une exploitation durable des forêts, compatible avec les intérêts écologiques, sociaux et économiques. L'utilisation de papier FSC répond à une exigence de Joanne Rowling, l'auteur de Harry Potter.

Ce mandat prestigieux et de grande envergure a été confié à l'une des rares fabriques de papier d'Europe portant le label FSC, sise à Ravensburg/D. Toutefois, les 30'000 tonnes de bois nécessaires excédaient largement la capacité des forêts du Bade-Wurtemberg certifiées FSC. Il a donc fallu acheter 80% du bois utilisé dans les cantons suisses de St-Gall et Appenzell.

Source : Neue Zürcher Zeitung, 16 décembre 2005

Master international en architecture du paysage

En 2006, le Master of Landscape Architecture (IMLA) proposé à la Hochschule für Technik de Rapperswil/CH sera développé et réalisé en commun avec les établissements d'enseignement supérieur de Nürtingen-Geislingen/D et de Weihenstephan/D. Les participant-e-s à cette formation devraient acquérir la capacité d'appréhender des espaces paysagers inconnus dans un délai extrêmement bref, de les analyser sur le plan conceptuel et d'énoncer des approches de solutions novatrices.

Du fait de la situation géographique des trois hautes écoles, une attention spéciale est accordée à la réalisation de travaux en Europe et plus particulièrement dans l'Arc alpin. Jusqu'ici, ces travaux ont par exemple conduit les étudiant-e-s en France pour étudier le thème de l'„urbanisation des Alpes“ ou dans la vallée du Rhin, dans la région limitrophe entre la Suisse, l'Autriche et le Liechtenstein, où ils ont été amenés à étudier le Rhin alpin et les aspects liés aux offres de détente de proximité. Les prochains cours débiteront en mars 2006 et seront donnés en allemand et en anglais.

Infos et inscription : <http://www.imla.de> (de/en), contact : hkrauss@hsr.ch

Divers

Slovénie : accord en faveur d'un nouveau parc régional

La création d'un nouveau parc régional dans les Alpes de Steiner-Sanntaler /SI est en projet pour 2007. Fin décembre 2005, le ministre slovène de l'environnement ainsi que les maires des communes concernées ont signé un accord dans ce sens. Dans un premier temps, le parc régional des Alpes de Kamniško-Savinjske comprendra une superficie de 24'900 hectares. La plus grande partie du futur parc est déjà enregistrée comme site NATURA 2000.

Source : CIPRA-Slovénie

Le Kleinwalsertal (Vorarlberg) est la destination de vacances la plus prisée des Alpes

L'Institut suisse de prévisions économiques BAK Basel Economics, à Bâle, a développé un indicateur qui permet d'évaluer et de comparer des destinations touristiques dans différents pays. L'indice combine évolution de la demande, taux d'occupation et prix des hôtels. Sur les 80 destinations examinées dans l'espace alpin (à l'exception de la France), le Kleinwalsertal autrichien figure en tête de classement, et ce d'abord grâce à une offre s'étalant sur toute l'année et à un excellent taux d'occupation des hôtels, dépassant les 50 %.

Source et infos : http://www.bakbasel.ch/downloads/pressreleases/pm_tourisme_alpin_f_021205.pdf (fr)

Consultation populaire sur le tunnel de base du Brenner

Le 22 décembre, le Conseil communal de Margreid, dans le Tyrol du Sud/l, a décidé à l'unanimité d'effectuer une consultation populaire sur le tunnel de base du Brenner et ses voies d'accès, réalisant ainsi une première étape vers une procédure d'intégration des citoyens inaccoutumée en Italie. Dans le Pustertal, situé également au Tyrol du Sud, on constate depuis quelque temps déjà des efforts en vue d'organiser de manière autonome sur le plan administratif des consultations populaires sur le thème des transports.

Source et infos : Transitinitiative Südtirol; <http://www.dirdemdi.org/pustertal/> (de/it)

Découverte d'une nouvelle espèce végétale dans les Alpes italiennes

En 1986, Cesare Lasen - géobotaniste et premier président du parc national italien des Dolomiti Bellunesi – découvrait dans ce parc une plante jusqu'alors inconnue. Il a fallu attendre 2005 pour que celle-ci soit décrite comme une nouvelle espèce par le botaniste allemand S. Fröhner. En l'honneur de la personne qui l'avait découverte, cette rosacée a été baptisée *Alchemilla lasenii*. A ce jour, la région de Busa delle Vette, dans le parc national, constitue l'unique endroit où cette plante a été repérée.

Source et infos : <http://www.amicodelpopolo.it/basso/05/basso55.html> (it)

Agenda – autres manifestations sous www.alpMedia.net

Congrès sur les tensions entre chasse, protection de la nature et des animaux : **Spannungsfeld Jagd – Naturschutz – Tierschutz** ; 21.01.2006, Olten/CH ; langues : allemand, français ; organisation : Association suisse pour la protection des oiseaux, Pro Natura, Société protectrice des animaux ; Infos : <http://www.schweizer-tierschutz-sts.ch/main/aktuell/jagd/tagung.htm> (de)

5ème séminaire international consacré aux **concepts écologiques pour les refuges de montagne** : **Umweltgerechte Konzepte für Berg- und Schutzhütten** ; 25-26.02.2006, Meierhof/D ; langue : allemand ; organisation : Zentrum für Umwelt und Kultur Benediktbeuern, en coopération avec le Club alpin allemand (DAV) et la Fédération allemande des Amis de la Nature Infos : <http://www.zuk-bb.de/bibliothek/jahresprogramm/akademie.html> (de)

Journée d'information sur la **protection contre les crues et la revitalisation des cours d'eau** : **Hochwasserschutz und Revitalisierung : Neue Wege für unsere Flüsse** ; 08.03.2006, Zurich/CH ; langue : allemand ; organisation : Eawag Infos : http://www.eawag.ch/events/infotag/dokumente/Eawag_Infotag_2006.pdf (de)

ALPEN.ZUKUNFT : **tirer parti des potentiels de la Convention alpine** ; 10.03.2006, Salzbourg/A ; langue : allemand ; organisation : Club alpin autrichien ; Infos : <http://www.alpenverein.at> (de)

17ème Forum touristique des régions alpines ; 27-29.03.2006, Ischgl/A ; langue : allemand ; organisation : Grischconsulta ; Infos : http://www.grischconsulta.ch/content/forumtfa_06.html (de)

Oh!...

... Grâce à la plus haute flamme olympique de tous les temps, les Jeux Olympiques d'hiver de Turin/l sont sûrs d'entrer dans l'histoire. 170 tonnes d'acier ont été utilisées pour la réalisation de cette torche, aussi haute qu'un bâtiment de vingt étages. Son coût se monte à 1,5 million d'euros et la flamme consommera 8'000 mètres cubes de gaz par heure, gracieusement offerts par le sponsor Italgas. Pendant les 16 jours des Jeux, le symbole olympique brûlera environ 3 millions de mètres cubes de gaz.

Source : La stampa 22.12.2005